SDEG 16

Comment accéder au service des bornes de charge électrique

MObiVE
Mobilité en Véhicule Électrique
territoire d'énergie

Pour tout renseignement :

- 0 811 230 123 — Service 0,05 € / appel + prix appel selon votre opérateur
  Service disponible de 7h à 22h - 7j/7
- www.mobive.fr

Recharge accessible à tous en téléchargeant l'application gratuite MObiVE dans votre App Store ou Google Play Store.

TARIFS D'UTILISATION

BORNE DE RECHARGE ACCELEREE

	Abonné	Non abonné et itinérant
Carte abonnement annuel (TTC)	18 €	-
Coût de connexion incluant la première heure de charge (TTC)	2 €	3,50 €
La minute supplémentaire (TTC)	0,03 €	0,04 €

TARIFS D'UTILISATION

BORNE DE RECHARGE RAPIDE

	Abonné	Non abonné et itinérant
Carte abonnement annuel (TTC)	18 €	-
Coût de connexion incluant les 15 premières minutes de charge (TTC)	2 €	3,50 €
Coût pour 15 minutes de charge (TTC)	1,80 €	2,40 €
La minute entamée (TTC)	0,12 €	0,16 €

Abonné au réseau MObiVE

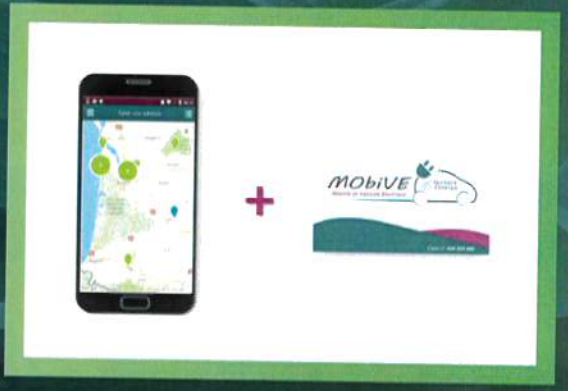

- En tant qu'abonné, l'usager bénéficie d'un tarif préférentiel.
- Il dispose d'un compte client qui lui permet de suivre ses consommations et de consulter ses factures mensuelles.
- Comment devenir abonné ?
  - Créer son compte MObiVE
  - Réception du Badge MObiVE par courrier
  - Activation du Badge MObiVE depuis le compte client MObiVE.
- L'abonné recharge son véhicule grâce à son Badge MObiVE ou à l'application mobile MObiVE.
- Il est débité une fois par mois.

Utilisateur occasionnel (non-abonné)

- En tant qu'utilisateur occasionnel, un usager peut utiliser l'application Smartphone MObiVE sans inscription.
- Il peut payer sa session de charge à l'aide d'une carte de crédit.
- Comment procéder ?
  - Télécharger l'application Smartphone MObiVE sur Play Store ou Apple Store
  - Renseigner les coordonnées de sa carte bancaire sur l'application
  - Pas besoin de s'inscrire au service MObiVE.
- Paiement de la session de charge à l'aide d'une carte de crédit sur l'application.

Utilisateur en itinérance

- MObiVE est un réseau interopérable ouvert aux abonnés d'autres opérateurs.
- L'utilisateur en itinérance se rapproche de son opérateur de mobilité afin de connaître les contrats d'itinérance que ce dernier a conclu avec MObiVE.

SDEG 16

OÙ CHARGER EN CHARENTE ?

BADGEZ

BRANCHEZ

CHARGEZ

AIGRE
ALLOUE
ANSAC-SUR-VIENNE
AUBETERRE-SUR-DRONNE
BAIGNES-SAINTE-RADEGONDE
BARBEZIEUX-SAINT-HILAIRE
BROSSAC
CHABANAIS
CHALAIS
CHAMPAGNE-MOUTON
CHARMÉ
CHASSENEUIL-SUR-BONNIEURE
CHÂTEAUNEUF-SUR-CHARENTE
CONFOLENS
COTEAUX-DU-BLANZACAIS
COURCÔME
DIGNAC
ÉTAGNAC
EXIDEUIL-SUR-VIENNE
GARAT
L'ISLE-D'ESPAGNAC
JARNAC
LA ROCHEFOUCAULD-EN-ANGOUMOIS
LUXÉ
MAINE-DE-BOIXE
MANSLE
MARTHON
MASSIGNAC
MÉRIGNAC
MONTBRON
MONTEMBŒUF
MONTIGNAC-CHARENTE
MONTMOREAU
MONTROLLET
MOUTHIERS-SUR-BOËME
NERSAC
ORADOUR-FANAIS
PRESSIGNAC
ROUILLAC
RUFFEC
RUELLE-SUR-TOUVRE
SAINT-AMANT-DE-BOIXE
SAINT-CLAUD
SAINT-CHRISTOPHE
SAINT-FRAIGNE
SAINT-MÊME-LES-CARRIÈRES
SAINT-SÉVERIN
SALLES-DE-VILLEFAGNAN
SIGOGNE
TERRES-DE HAUTE-CHARENTE
VALENCE
VARS
VAUX-ROUILLAC
VERDILLE
VERTEUIL-SUR-CHARENTE
VILLEBOIS-LAVALETTE
VŒUIL-ET-GIGET
VOUHARTE

Sigogne

Garat

Aubeterre-sur-Dronne

76
bornes
pour véhicules
électriques
en Charente

territoire d'énergie
NOUVELLE-AQUITAINE